

Séance du jeudi 28 janvier 2010

N° 1/2010

Tous les conseillers sont présents

Convention avec le Conseil Général

Signée en 2007 avec le conseil général de la Côte-d'Or, cette convention arrive à échéance. Elle permet à la commune d'obtenir des prestations de services telles que : fournitures d'enrobé à froid, sel de déneigement, prêts de signalisation temporaire, fauchage, balayage... Le conseil donne son accord pour son renouvellement.

SITIV

(Syndicat intercommunal du bassin de la Tille, de l'Ignon et de la Venelle)

Par délibération en date du 25 juillet 2009 (voir notre compte rendu du 25/07/2009) le conseil s'est prononcé contre l'adhésion à ce futur syndicat. Le nombre de communes opposées à ce projet étant trop faible, le préfet a validé sa création et de fait notre adhésion s'est imposée. Le conseil conteste la réalité des ruisseaux temporaires et des fossés référencés par le comité de bassin. Etayé par des documents de la Chambre d'Agriculture, un courrier sera adressé prochainement au Président du Syndicat. Conformément aux statuts nous avons désigné un délégué titulaire et un délégué suppléant. Sont élus : Eric Févret (titulaire) et François Bornier (suppléant).

Contrat EDF de l'ancien silo (Dijon Céréales)

Suite à la délibération du 16 décembre 2009 concernant l'acquisition du terrain du silo par la commune, le conseil valide la reprise du contrat « tarif vert » EDF existant afin de maintenir l'alimentation en électricité sur la parcelle. Parallèlement, le conseil décide d'établir une convention avec la Société de Chasse St Hubert, précisant les modalités de remboursement de sa consommation en kw/h.

Travaux de voirie 2010

La dégradation importante de la route qui mène à la Forestière des Fontenis nécessite de gros travaux, notamment la réfection des virages de la Vélouze. A notre demande, l'agence de développement territorial de la Tille (ex DDE) a établi un chiffrage des travaux. Le devis s'élève à 22 000 €. Subventionnée à hauteur de 50 % par la dotation cantonale, le conseil accepte cette proposition. D'autre part, afin de renforcer l'intérieur des virages, un enrochement sera réalisé par l'O.N.F. De plus, pour éviter de nouvelles dégradations, l'O.N.F. s'engage à ne plus faire circuler de camions de bois sur cette route. Si nécessaire, le conseil pourrait envisager la pose de panneaux de limitation de tonnage.

.../...

Salle de rencontres et de loisirs

Faisant suite à l'esquisse remise par l'architecte Bernard QUIROT, présentée au public lors des vœux du 16 janvier 2010, le conseil municipal donne son approbation sur l'aspect général de la construction et retient le principe d'une structure ossature bois. Cette esquisse pourra être mise à la disposition des personnes désireuses d'en prendre connaissance lors des permanences de secrétariat.

Après étude de cette première présentation remise par l'architecte, les conseillers proposent une disposition différente du bâtiment : orientation de la façade principale au sud de façon à découvrir la combe plutôt que le village. L'orientation et la surface des pièces restent aussi à déterminer.

Deux délibérations complémentaires sont également prises pour :

- autoriser le maire à solliciter des subventions auprès du Conseil général, de la Région et de l'Europe,
- signer une convention de mise à disposition de la salle avec d'autres communes voisines ce qui permettrait de majorer l'aide du Conseil général.

Divers

Délégations : faisant suite au départ d'un membre du conseil en septembre dernier, une redistribution des tâches afférentes à chacun est définie.

- Délégations de signatures et de compétences des adjoints :

- 1er adjoint : *Mme M-Françoise Petitot* : *Etat civil, pièces comptables, fleurissement*
- 2è adjoint : *M. Gilles Duthu* : *Travaux, C.C.A.S.*
- 3è adjoint : *M. Hubert Mony* : *Bois/chasse, église/cimetière, voirie.*

- Délégués à la CCPSS : *Titulaires* : *Alain Guillot* *Gilles Duthu*
Suppléants : *Claude Pousset* *François Bornier*

- Délégués aux Affaires scolaires : *Alain Guillot, Marie-Françoise Petitot, Sylvain Desbois.*

- Commission d'appel d'offres : *Titulaires* : *maire et adjoints*
Suppléants : *Sylvain Desbois, François Bornier, Patrick Le Denmat*

Opération « Cœur des villages » au profit des Restos du cœur :

La collecte réalisée le 23 janvier 2010 a connu un vif succès. Toutes les communes de notre canton se sont mobilisées pour cette action qui a rapporté près de 2,5 tonnes de produits (alimentaires, hygiène). Les représentants de l'Association départementale des Restos du Cœur de Côte-d'Or, la présidente de la communauté de communes du Pays de St Seine et les élus de chaque village remercient chaleureusement toutes les personnes qui ont pris part à ce grand mouvement de solidarité cantonal. D'ores et déjà, rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

Fête du bois à Francheville : le dimanche 30 mai prochain, le foyer rural de Francheville organise la 4^{ème} édition de la fête du bois. Lors d'une première réunion début janvier, les personnes présentes ont pu s'inscrire dans les différents groupes qui se sont constitués pour la préparation et le bon déroulement de cette grande manifestation : communication-publicité, restauration, buvette, logistique... Des «petites mains» supplémentaires seront bienvenues ! Si vous souhaitez participer, contactez Patrick Le Denmat au **03.80.35.07.31**.

Ecole - Effectifs : en septembre 2007 l'effectif était de 26 élèves et nous avons pu obtenir l'ouverture d'une seconde classe. Puis cet effectif a baissé de 1 ou 2 enfants chaque année, ce qui amène aujourd'hui les services de l'éducation nationale à envisager la fermeture de la seconde classe à la rentrée de 2010. Le maire et les délégués des parents d'élèves ont été reçus tour à tour par l'inspectrice de la circonscription afin de demander le report de cette mesure de fermeture. Une rencontre entre l'inspecteur d'académie, la conseillère générale du canton et le maire aura prochainement lieu, et vous serez informés de l'issue des discussions. Nous savons d'ores et déjà que la décision de fermeture n'est pas définitive, et si le nombre d'élèves s'accroît d'ici septembre pour arriver à 24 ou 25, le poste sera maintenu.